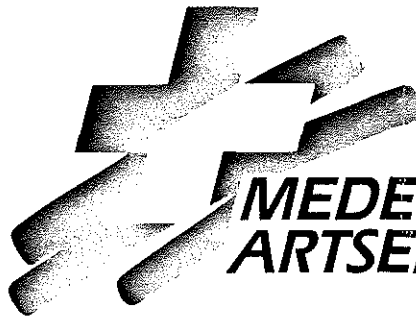


BELGIUM

Rue Deschamphelerstraat, 24
Bruxelles 1080 Brussel

tel 2 425 03 00
fax 2 425 34 60
tix 63607 MSF B
ccp-pcr 000-0000060-60



MEDECINS SANS FRONTIERES
ARTSEN ZONDER GRENZEN asbl
vzw

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARDI 9 JUIN 1992**

Présents : Dr Ph. AUTIER, Dr J.-B. BURRION, Dr P. GIGASE, P. HERMANT, Dr J.-M. KINDERMANS, A. KRINGS, J. KUCZKIEWICZ, Dr K. LAOUABDIASELLAMI, Dr R. MOREELS, D. RENARD, E. VERMEERSCH, M. WOLFF.

Invités : Dr J.-P. LUXEN, Dr Cl. BOURGEOIS, J. DESMETTE, D. FELDHEIM, Dr L. VANDERVEKEN, Dr J. VAN ERPS, Y. ZEEGERS-JOURDAIN

Excusés : Dr G. DALLEMAGNE, Dr P. HARZE, Dr M. HENKENS, W. LORENZI,

Rapporteur : M. COLPAERT.

Animation du C.A. : E. VERMEERSCH

1. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES 06 MAI ET 17 MAI 1992

Les procès-verbaux des Conseils d'Administration des 6 et 17 mai 1992 sont approuvés à l'unanimité des présents moyennant les modifications ou informations complémentaires suivantes.

06.05.92

Sponsoring

Le fait d'avoir engagé une personne responsable du sponsoring veut-il dire que nous devons accepter toute proposition à l'avenir, se demande Claire Bourgeois. Ne faut-il pas se réserver le droit de refuser, même s'il y a beaucoup d'argent à la clé, afin de préserver l'image MSF ?

Erwin Vermeersch répond que c'est dans cette optique qu'un guide-line a été demandé à Pierre Harzé. Anne Krings fait remarquer qu'une ébauche de guide-line avait déjà été réalisée en 1991 et qu'il faudra s'inspirer de celle-là.

Dirk Renard souhaite qu'avant l'approbation de ce guide-line, les propositions de sponsoring passent devant le C.A. afin d'éviter tout dérapage. Jean-Pierre Luxen fait remarquer que nous revenons sur une décision qui a été prise lors de l'Assemblée Générale 1990 au cours de laquelle il avait été décidé que toute décision concernant du sponsoring tendant à diminuer les frais de siège serait prise par l'exécutif.

Conclusion : Le Conseil d'Administration souhaite que toute action de sponsoring passe devant le C.A. tant que le guide-line n'aura pas été approuvé par les administrateurs.

Transfer

Anne Krings souhaite rappeler que le bilan tel qu'il a été présenté n'avait pas été accepté sous cette forme là. Elle se demande également ce qu'il en est du groupe de travail prévu. Erwin Vermeersch rappelle en effet que le C.A. du 6 mai a voté pour la constitution d'un groupe de travail et que celui-ci devrait être formé assez rapidement afin de pouvoir suivre le timing établi.

Un travail de fond doit être réalisé dit Jean-Pierre Luxen. Soit nous analysons les problèmes au cas par cas, soit nous établissons une analyse commune. Un certain nombre d'éléments ne peuvent pas attendre le traitement des dossiers de fond. Il s'agit notamment de la modification des statuts et de la responsabilité de MSF en tant qu'actionnaire. Dominique Feldheim ajoute que ce sont des priorités absolues qui ne touchent pas à l'identité de Transfer et à sa place dans la structure MSF.

Janek Kuczkiewicz estime qu'un groupe de travail doit se pencher sur les problèmes et préparer la réunion du prochain C.A. au cours de laquelle nous parlerons de Transfer.

Anne Krings propose au Conseil d'Administration qui accepte que deux personnes se réunissent afin de préparer un dossier et qu'un groupe de travail (Jean-Pierre Luxen, Erwin Vermeersch, Dominique Feldheim) se constitue ultérieurement lorsque les problèmes financiers seront réglés.

Cooptation

Jean-Benoît Burrion souhaite que le C.A. reparle assez rapidement du problème des cooptations extérieures. Il signale qu'un telex émanant de Bakou et contenant des remarques concernant la procédure avait été envoyé à la direction générale et que nous ne le mentionnons pas.

Reginald Moreels propose que la discussion au sujet des cooptations ait lieu vers le mois de novembre afin que nous ayons le temps d'y réfléchir avant l'Assemblée Générale. Claire Bourgeois pense au contraire que nous devrions en reparler maintenant car c'est encore relativement frais dans les esprits et que nous risquons d'avoir des questions à ce sujet lors de l'Assemblée Extraordinaire du 22 juillet prochain.

Mini-AG

Point 8.6 (Tchad) : Janek Kuczkiewicz souhaite mentionner que le document remis par Walter Kessler était annexé au procès-verbal.

17.05.92

Mandat

Afin d'être en accord avec les statuts actuellement en vigueur souligne Jean-Marie Kindermans, les administrateurs élus à l'AG du 17 mai ont été élus pour une durée de 3 ans. Or, nous souhaitons que tous les 3 ans il y ait 4 membres sortants. Pour ce faire, il conviendrait que des 7 membres élus, 3 acceptent de démissionner dans 2 ans. Paul Hermant, Janek Kuczkiewicz et Marc Wolff s'engagent à démissionner, étant entendu qu'ils ont la possibilité de se représenter.

2. INFORMATIONS DE L'EXECUTIF (Jean-Pierre Luxen)

21. Yougoslavie

Nous n'avons malheureusement pas les moyens de pouvoir intervenir. Le Conseil de Sécurité a voté la présence de casques bleus à l'aéroport de Sarajevo mais il n'y a pas de couloirs humanitaires prévus afin de faciliter l'accès aux hôpitaux. La seule chose que nous avons pu faire actuellement c'est envoyer du matériel à l'hôpital de Sarajevo via les casques bleus.

Au niveau du Conseil International dit Reginald Moreels, nous avons pensé envoyer un communiqué à ce sujet. Certaines personnes ont estimé que ce ne serait qu'une répétition de ce que d'autres avaient déjà dit et cet appel n'a malheureusement pas été lancé. Nous nous trouvons devant une impuissance humanitaire totale. L'aide ne pourra que très difficilement aboutir car toutes les populations en conflit se cotoient.

Anne Krings souhaite revenir sur les propos de Rony Braumann sur la question. Reginald Moreels dit que c'est à l'ordre du jour du prochain Conseil International et qu'il sera fait mention qu'un président ne doit pas prendre de position aussi nette lorsque d'autres sections sont sur le terrain. Il s'agit d'un code de conduite à respecter. Deux questions se posent cependant :

- une organisation humanitaire peut-elle demander une intervention militaire pour pouvoir dispenser des soins ?
- l'aide humanitaire peut-elle être sous la protection de militaires ?

Karim Laouabdia-Sellami précise que seules les paroles de Rony Braumann concernant une intervention armée ont été reprises par les médias mais qu'il faut les remettre dans un contexte général qui lui n'a pas été repris par les médias.

Janek Kuczkiewicz voudrait savoir si l'exécutif demandera l'avis du Conseil d'Administration avant d'envoyer une équipe à Sarajevo car il craint pour la sécurité des équipes. Jean-Pierre Luxen répond qu'il y a une bonne coordination et que le Conseil d'Administration sera bien entendu consulté s'il y a le moindre doute quant à la sécurité des équipes.

Paul Hermant propose à MSF de s'allier à une opération menée par Opération Villages Roumains. OVR souhaite s'adresser à la population en menant une campagne d'écriture de personne à personne. Les administrations communales seraient mises à contribution pour trouver les adresses.

Reginald Moreels est très enthousiaste à toute manifestation de solidarité (par ex. Convoi de la Paix); MSF a une responsabilité également envers tous les réfugiés. Jean-Benoît Burrion pense que MSF se doit de s'unir à une action telle que celle-là. Jean-Pierre Luxen est également de cet avis étant entendu que ce n'est pas à MSF d'en prendre l'initiative. Janek Kuczkiewicz propose qu'on y associe également les donateurs MSF.

Conclusion : Le Conseil d'Administration souhaite s'associer à l'action d'Opération Villages Roumains et attend des propositions concrètes.

22. Corne de l'Afrique

Chaque administrateur est régulièrement informé de ce qui se passe dans la Corne de l'Afrique via le compte-rendu des opérations. Jean-Pierre Luxen souhaite cependant insister sur le fait qu'il s'agit d'un coin du monde qui va mobiliser une grande partie de nos ressources. Il s'agit d'une priorité absolue.

23. Fonds d'Aide d'Urgence

Nous avons eu un contrôle financier de la DG VIII il y a deux semaines. Nous devons être vigilants sur deux points :

- certaines modalités n'ont pas été respectées;
- certains critères de notre centrale d'achat ne répondent pas aux critères de la commission.

Trois points ressortent de la discussion avec la commission :

- certaines modalités ne peuvent être appliquées à la lettre lors d'urgences. Il est donc proposé une analyse de certains points qui pourraient être sujets à modification.

- au niveau de la centrale d'achat, la commission craint de payer des frais administratifs alors que ceux-ci ne sont en principe pas acceptés. Des propositions concrètes doivent être élaborées.

- le climat général n'est plus aussi euphorique qu'auparavant. La création de l'office humanitaire n'y est certainement pas étranger.

Dirk Renard pense qu'il s'agit là d'un problème très sérieux dont le traitement fera évoluer notre organisation dans un sens ou dans l'autre. Il souhaite qu'on en reparle régulièrement au Conseil d'Administration.

Anne Krings croit que la mise en évidence d'un partenariat clair permettrait de fixer l'intervention des deux partenaires et de lever l'ambiguïté qui existe actuellement.

Marc Wolff dit que MSF ne doit pas être trop alarmiste et qu'à moyen terme le jeu se calmera; la commission ne souhaitant pas se lancer dans des actions que les autres font mieux qu'elle.

24. Campagne "Toutes les couleurs"

La conférence de presse a eu lieu, l'action est lancée. Nous avons d'assez bonnes retombées dans les médias. Il est étonnant, dit Jean-Pierre Luxen, de constater que les médias s'intéressent principalement à la façon dont le corps médical se positionne par rapport à cette campagne.

Reginald Moreels a rencontré Paula D'Hondt qui est vraiment très enthousiaste mais qui a également des doutes quant au circuit choisi. Il ne faut pas oublier, ajoute-t-il, qu'un médecin a des contraintes de clientèle et qu'il ne va pas risquer de la perdre sous prétexte d'afficher ses opinions. Peut-être faudrait-il envisager d'autres possibilités de circuit.

Le fait d'amener le réseau médical à prendre cette position est cependant essentiel ajoute Jean-Pierre Luxen.

Erwin Vermeersch propose qu'une évaluation soit faite dans un mois.

3. EVALUATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Philippe Autier a collationné les avis des administrateurs concernant le déroulement de l'Assemblée Générale, les liens entre le Conseil d'Administration et l'exécutif, ainsi que le déroulement des futures Assemblées Générales. Ces informations se trouvent regroupées sur le document joint en annexe 1 au présent procès-verbal.

Tour de table concernant le déroulement de l'AG

Jean-Marie Kindermans

- Il constate que le Conseil d'Administration n'a pas maîtrisé le processus. Il règne une impression de flou et notamment dans le timing.
- Il n'est pas d'accord sur le fait que l'exécutif n'ait pas été associé; c'est la règle du jeu, d'autant plus que personne ne se leurre sur le fait que le travail soit réalisé par l'exécutif.
- Il pense que cette AG gagnerait à être raccourcie.
- En plus du happening classique sur les sujets habituels, nous devrions nous focaliser sur un sujet précis et l'analyser en profondeur.
- Mini-AG : grosse réussite.

Paul Gigase

- L'AG était assez décevante par rapport aux mini-AG dont il n'a pas retrouvé beaucoup d'échos.

Karim Laouabdia-Sellami

- Il s'agit d'une AG participative.
- Il est très favorable aux mini-AG.
- Cette AG ne pourrait pas être raccourcie étant donné l'ordre du jour déjà fort chargé.
- Il a beaucoup apprécié le rapport moral de Reginald Moreels. Il estime en effet qu'un tel rapport doit être une vue de l'avenir plutôt qu'une vue du passé.

Dirk Renard

- Suite aux mini-AG, l'Assemblée Générale devrait être une séance plénière où ne sont faites que les conclusions. Il conviendrait de lier davantage ce qui se passe sur le terrain.

Janek Kuczkiewicz

- Si certains thèmes sont réabordés chaque année, c'est probablement dû à la venue de nouveaux membres qui ont envie de reparler de certains sujets.
- Il n'entrevoit pas la possibilité de raccourcir l'AG, bien au contraire.
- Il propose que la fête ait lieu à la fin et non au milieu.

Reginald Moreels

- C'était une A.G. très forte.
- Les discussions sur les mini-AG étaient très intéressantes. Ce fut l'occasion d'exprimer autre chose que l'avis des coordinateurs.
- Certaines critiques ont été exprimées par rapport au rapport moral. On lui reproche notamment que celui-ci avait été trop personnel et trop politique. Le rapport moral se devait de reprendre les points principaux du document "bilan et objectifs" et permettre de soulever certaines questions, ce qui a été le cas. Il a permis de lancer le débat. Il nous fait également part de son inquiétude par rapport à certaines remarques qui ont été formulées en rapport avec son mandat de président.

Le président et le directeur général peuvent avoir deux façons de travailler ensemble ajoute-t-il : la collaboration et la cohabitation. Le premier s'appuie sur la force des tendances, le second sur la force des pouvoirs. Tout le monde souhaite une collaboration efficace; une confiance totale doit être rétablie entre le président et le directeur général. Des contacts plus fréquents doivent également avoir lieu entre tous les administrateurs. Le prochain rapport moral sera adressé à l'ensemble du Conseil d'Administration avant diffusion.

Paul Hermant

- Favorable aux mini-AG.
- Il estime que la durée de la prochaine AG doit être équivalente à celle de l'AG passée.
- L'AG doit être le lieu où le C.A. s'explique sur les décisions prises au cours de l'année écoulée.

Jean-Benoît Burrion

- Il pense que nous devons quitter le champs des débats de fond et favoriser une discussion autour d'un bilan opérationnel.

Anne Kring

- Elle regrette l'absence complète de l'exécutif lors de l'AG proprement dite. Elle constate également l'absence de MSF Hollande. La présence des MSF du siège est très sélective, seuls les cadres ont assisté à l'AG. Les anciens MSF terrain n'étaient pas là.
- Les nouveaux candidats ont été élus en fonction de leur appartenance politique. L'AG fait preuve de maturité. Quant à la place des femmes; l'AG n'a pas cru bon d'en élire une de plus.

Erwin Vermeersch

- Il n'envisage pas de raccourcir la durée de l'AG sans risquer de perdre des idées intéressantes.
- S'il y a une préparation pour les gens du terrain et pour les coordinateurs, il n'y a en revanche aucune préparation pour les autres cooptés.
- Il estime que le rapport moral n'a jamais été discuté au C.A. et qu'il doit être le reflet de l'année écoulée mais qu'il est également important que le président puisse y développer des idées nouvelles.

Jean-Pierre Luxen

- L'AG est un processus de communication. Il faut lui donner une responsabilité relative par rapport à ces moyens.
- Il faut déplorer l'absence des anciens MSF et tenter de définir pour quelle raison ils n'étaient pas présents.
- Il convient de définir si nous voulons une AG avec certaines règles ou si nous voulons que cette AG soit un mouvement. Il faut que ce soit un moment fort qui ne soit pas formalisé.

Tour de table concernant les motions

Paul Gigase

- Il souhaite que les motions soient mieux structurées et préparées à l'avance.

Karim Laouabdia-Sellami

- Il regrette le flou qui règne autour des motions.

Marc Wolff

- Il souhaite qu'une distinction soit faite entre les motions approuvées à l'unanimité et celles qui sont passées à une très faible majorité des voix.

Janek Kuczkiewicz

- Les débats doivent être mieux structurés. Les thèmes doivent être définis bien avant l'Assemblée Générale et des motions sur ces thèmes doivent être proposées.

- Malgré une structuration souhaitable, il pense qu'il faut prévoir la possibilité d'inclure des motions "d'urgence" le jour de l'AG.
- Nous devons absolument veiller à l'application de la mise en oeuvre des motions. De plus, lorsqu'on prend une décision lors des C.A., il faudrait noter à quelle motion on fait référence.

Paul Hermant

- Il est important que les motions soient connues avant l'AG et soient bien structurées.

Jean-Benoît Burrion

- Il estime qu'il ne faut pas surestimer l'importance des motions. Il s'agit en fait de balises qui permettent à MSF de prendre le pouls de l'association et de ne pas dépasser certaines limites.

Anne Krings

- Les bonnes motions sont celles générées hors AG, celles de l'AG même étant faibles, contradictoires entre elles ou contradictoires avec celles votées l'année antérieure.

Erwin Vermeersch

- Si d'une part il est souhaitable que les motions soient préparées avec plus de sérieux, on risque d'autre part de perdre une certaine spontanéité. L'AG doit rester une plate-forme de discussion.

Jean-Pierre Luxen

- Il est d'accord avec Jean-Benoît Burrion pour dire que les motions ne doivent pas être appliquées à la lettre.

Tour de table concernant les relations C.A. / Exécutif

Jean-Marie Kindermans

- Il estime que le C.A. trouve un certain équilibre dans son faible pouvoir. Il est sain qu'un contre pouvoir existe au sein de l'organisation.
- Si d'une part le C.A. a décidé de renforcer ses moyens, il ne faut pas oublier qu'il est constitué de personnes bénévoles ayant chacune leur propre sphère d'activité. Il ne pense pas que l'exécutif puisse attendre beaucoup plus du C.A.
Il propose que ce dernier se dote d'un instrument, tel par exemple un secrétariat permanent, qui permette d'alimenter la réflexion et prépare les documents pour les administrateurs. Cela permettrait au C.A. de prendre des décisions en connaissance de cause. Il envisage ce secrétariat comme une sorte de centre de réflexion.
Le risque existe que ces personnes prennent un certain pouvoir étant donné la masse d'information qui sera en leur possession.

Paul Gigase

- Il souhaite que les fonctions du C.A. soient définies. Il pense que le C.A. n'a pas à exercer un pouvoir mais doit veiller à ce que l'exécutif ne dépasse pas les limites de son contrat.
- Il souscrit à l'idée de Jean-Marie Kindermans.

Karim Laouabdia-Sellami

- Le C.A. doit être le gardien de l'éthique de MSF et se doit de réfléchir sur son mandat.
- Il est d'accord avec la proposition de Jean-Marie Kindermans. Il conviendrait peut-être d'en reparler dès que nous aurons les résultats de l'audit du CECOM.

Marc Wolff

- Il souhaite intervenir sur ce qu'a dit Reginald Moreels à propos de la collaboration et de la cohabitation. Il estime qu'à nier le jeu du pouvoir on se rend de très mauvais services. Chacun a son niveau possède une masse de pouvoir; que ce soit le directeur général, le conseil d'administration ou le président.

Dirk Renard

- Il est d'accord avec Marc Wolff et estime que le C.A. a un triple rôle :
 - . le C.A. doit aider le mouvement dans son orientation;
 - . le C.A. a un rôle de contrôle;
 - . le C.A. se doit d'aider l'exécutif.Le rôle du C.A. vis-à-vis de l'exécutif doit être redéfini afin d'apporter une aide réelle au fonctionnement.
- Contrairement à ce qui ressort du document de Philippe Autier, Dirk Renard n'est pas en faveur des commissions. Celles-ci font perdre beaucoup de temps et les conclusions qui en découlent ne sont pas toujours les meilleures.
- Il propose que dans un premier temps nous nous penchions sur l'agenda. Certains sujets reviennent chaque année à la même époque, nous pourrions déjà prévoir les dates.

Janek Kuczkiewicz

- L'A.G. est le moment où on demande des comptes aux administrateurs. Si ces derniers ne doivent pas se faire d'illusion quant à leur pouvoir, leur responsabilité existe et il ne faut pas la nier.
- Il est favorable à une commission mixte qui se réunirait régulièrement. Il s'agirait d'une structure de soutien qui serait chargée d'assurer l'exécutif de la confiance du C.A. Cela permettrait au C.A. d'avoir une meilleure information de ce qui se passe au quotidien.
- Le C.A. devrait pouvoir se réunir plus régulièrement en groupe restreint. Il propose qu'un C.A. ouvert ait lieu tous les 3 mois.

Reginald Moreels

- La solution de la commission mixte risque de déresponsabiliser les membres du C.A. qui n'en font pas partie mais elle a l'avantage d'apporter une meilleure compréhension du travail au quotidien.
- Il est pour la création d'un secrétariat permanent.
- Lorsqu'un individu s'engage dans l'organisation en tant qu'administrateur, cela doit être rentabilisé de manière structurée. Certains sujets importants n'ont jamais été abordés que dans les couloirs.

Paul Hermant

- Il opte pour la création d'un secrétariat permanent. Il craint en effet la profusion de petites structures qui prendraient des décisions chacune à leur niveau.

Anne Krings

- La proposition de Jean-Marie Kindermans va dans le sens d'une Fondation qui serait un interface et assurerait une certaine stabilité. Le danger de la prise de pouvoir est énorme.
- La responsabilité doit être assumée conjointement par le C.A. et l'exécutif. Pourquoi ne pas associer 3 personnes de l'exécutif (le directeur général + 2 personnes proposées par le C.A. et choisies en fonction des décisions de l'AG) au C.A.. Celles-ci auraient un impact décisionnel au niveau du C.A.
- Aucun budget n'ayant été prévu pour la création d'un secrétariat permanent, Anne Krings propose que quelqu'un de l'exécutif puisse être libéré de ses fonctions pour assumer cette tâche.

Erwin Vermeersch

- L'information est à la base du pouvoir. Il pense que le C.A. doit prendre ses responsabilités et s'informer afin d'aboutir à une cohésion. Il n'est pas d'accord avec la proposition d'Anne Krings. Il estime que c'est faire un pas en arrière et qu'une fois de plus certaines personnes seront mieux informées que d'autres; ce n'est pas souhaitable. Il propose donc d'établir une ligne de communication entre le C.A. et l'exécutif.

Jean-Pierre Luxen

- Il faut se méfier des commissions qui déresponsabilisent tout le monde.
L'exécutif a besoin d'un miroir qui renvoie les erreurs. Le C.A. n'a pas actuellement les moyens d'assumer la responsabilité finale, alors que les crises aboutissent toujours au C.A.
Ce dernier doit donc recevoir une information de qualité de la part de l'exécutif qui permette de prendre des décisions valables au moment opportun.
- Il faut à tout prix éviter les processus de dissociation. Il regrette que l'exécutif n'ait pas été associé au C.A. lors de l'AG.
- Il souhaite connaître les sphères d'intérêt de chacun afin que chacun apporte sa contribution d'individu à l'organisation.
- Il n'est pas favorable aux commissions qui sont très lourdes à gérer.
- Il faut se donner une période de 3/4 mois pour renforcer nos structures.

Jules Desmette

- La loi de 21 qui régit les asbl précise que la mission du C.A. est d'établir la politique générale de l'association et de veiller à ce que celle-ci soit bien appliquée. *qu'une de missions essentielles*
- Nous avons évoqué plusieurs solutions afin de renforcer les rapports entre C.A. et exécutif mais nous n'avons pas parlé de la possibilité de nommer un administrateur délégué qui serait le trait d'union entre le C.A. et l'exécutif.

Claire Bourgeois

- Des commissions ont été formées par le passé mais elles n'ont jamais abouti à grand chose. Un secrétariat permanent pourrait faire avancer la réflexion.
- Les membres du C.A. devraient venir plus souvent au siège afin de leur permettre de s'investir dans des domaines particuliers.
- En plus du secrétariat permanent, elle propose que le C.A. engage ponctuellement une personne qui puisse animer un dossier et faire avancer les choses.
- Elle souhaite que les points qui ont été soulevés ici soient mis en œuvre.

Conclusions :

- Les réunions du Conseil d'Administration auront lieu dorénavant en groupe restreint et seront ouvertes tous les 3 mois.
- Dirk Renard, Reginald Moreels, Erwin Vermeersch et Paul Gigase se réuniront afin de définir l'agenda de l'année. Des espaces seront réservés en vue d'intégrer des points de réflexion majeurs.
- Un processus d'amélioration de l'information entre le C.A. et l'exécutif sera mis en œuvre

4. APPROBATION DE LEGS

Le C.A. marque son accord sur l'acceptation du legs de Monsieur Marcel Poppe d'Anvers et s'engage à ce que les biens immeubles éventuellement inclus dans ce legs soient vendus. Le montant de ce legs sera affecté à l'assistance technique médicale.

Prochain Conseil d'Administration : le mardi 23 juin à 18.30h.

CA

O	22.7	Réginald
F	17.8	Marc
F	08.9	Jean Benoit
O	07.10	Janeke
F	09.11	&
F	01.12	

~~101
x 6~~

75/10000
salle